

Neuchâtel, le 2 juillet 2024

## Les autorités communales constituées ont siégé pour la première fois lundi 1<sup>er</sup> juillet

**Les autorités élues de la Ville de Neuchâtel sont entrées en fonction : la nouvelle équipe du Conseil communal, présidée par Violaine Blétry-de Montmollin, a tenu lundi 1<sup>er</sup> juillet sa première séance de la législature 2024-2028. Au soir, c'était au tour du Conseil général de se réunir pour la session inaugurale. Les 41 membres du parlement communal, présidé par le vert'libéral Pierre-Yves Jeannin, ont tour à tour prêté serment en promettant de servir les intérêts de la collectivité.**

Les rencontres qui se sont déroulées fin mai entre les membres élu-e-s du nouvel exécutif, avec à la clé une répartition et un remodelage partiel des dicastères ([voir notre communiqué de presse du 23 mai](#)), ont permis au nouveau Conseil communal de Neuchâtel d'assurer la continuité institutionnelle lors de sa séance inaugurale du 1<sup>er</sup> juillet. C'est donc Violaine Blétry-de Montmollin (PLR), doyenne de fonction, qui assure la présidence pour l'année 2024-2025, secondée par Nicole Baur (Vert-e-s) à la vice-présidente. Jonathan Gretillat (PS), Julie Courcier Delafontaine (PS) et Johanna Lott Fischer (Vert-e-s) ont vécu leur premier jour comme membres de l'exécutif communal.

Pour cette deuxième législature après la fusion de quatre communes en 2021, le nouveau Conseil communal prend les rênes d'une ville dynamique de 45'000 habitant-e-s, où d'importants investissements sont en cours pour favoriser un développement harmonieux, la qualité de vie et la résilience climatique, à l'instar de la Step, du collège latin, des Jeunes-Rives, du collège des Parcs, des assainissements énergétiques et tant d'autres qui viendront ces prochaines années. Un programme de législature verra le jour au second semestre.

### Pierre-Yves Jeannin au perchoir

Ce même 1<sup>er</sup> juillet, le Conseil général élu le 21 avril a siégé à l'Hôtel de Ville pour sa toute première séance de la législature. Doyenne d'âge, Nicole Galland a présidé temporairement l'assemblée des 41 miliciennes et miliciens ainsi que les 11 suppléant-e-s qui ont fait serment de servir la collectivité. Le Conseil général a ainsi nommé les commissions ainsi que son bureau : c'est donc, selon le principe tacite du tournus des partis, le Vert'libéral Pierre-Yves Jeannin qui accède au perchoir pour l'année 2024-2025. A

noter que le Conseil général est composé de quatre groupes politiques (groupes VPS, PS, PLR et PVL) et de trois membres de l'UDC qui, à moins de 4, n'ont pas pu former un groupe.

### **Note aux médias**

Vous recevez en annexe de ce communiqué de presse une photo officielle du Conseil communal. Cette photo, sur laquelle on retrouve, de gauche à droite, Julie Courcier Delafontaine, Nicole Baur (vice-présidente), Jonathan Gretillat, Violaine Blétry-de Montmollin (présidente), Johanna Lott Fischer et le chancelier Daniel Veuve, a été prise à la passerelle de l'Utopie. Cet ouvrage, conçu en 1991 par Frank et Regula Mayer dans le cadre du 700<sup>e</sup> anniversaire de la Confédération est, avec les statues Belle Epoque sur le quai Ostervald à proximité, l'un des lieux les plus admirés et photographiés de Neuchâtel. Avec ce décor emblématique, le Conseil communal souligne la force des rêves et des ambitions qui portent notre collectivité et la projettent avec confiance dans l'avenir, tout en veillant à respecter l'équilibre des besoins et des intérêts de l'ensemble de la collectivité. La photo est signée David Marchon.

### **→ Informations détaillées sur notre site internet**

**Le Conseil communal :** [www.neuchatelville.ch/conseil-communal](http://www.neuchatelville.ch/conseil-communal)

**Le Conseil général :** [www.neuchatelville.ch/conseil-general](http://www.neuchatelville.ch/conseil-general)

Ville de Neuchâtel

ANNEXE : COMPOSITION DU CONSEIL COMMUNAL 2024-2025

Renseignements complémentaires :

Service de la communication, 032 717 77 15

